CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E15608** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE 27/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996

Raison sociale : MICHEL RENAULT SAS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/11/1996

Capital : 95 475

251 BIS RUE NUNGESSER ET COLI
ZAC LONG BUISSON 2
27930 GUICHAINVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 1996 B 433

Siret : 409 792 397 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6100762-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5272367104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5272367104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 32 23 03 13 **Fax :**

Portable : 06 16 12 88 88

Responsabilité légale :
RENAULT MICHEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://renault-michel-chauffage.fr

E-mail : michel@gaz-renault.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 050 608 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	15	14/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/02/2026 15:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E15608** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE **27/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/11/1996
Capital : 95 475

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 1996 B 433

Siret : **409 792 397 00021**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6100762-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5272367104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5272367104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **MICHEL RENAULT SAS**

251 BIS RUE NUNGESSER ET COLI
ZAC LONG BUISSON 2
27930 GUICHAINVILLE

Téléphone : 02 32 23 03 13 **Fax :**
Portable : 06 16 12 88 88

Site Internet : http://renault-michel-chauffage.fr
E-mail : michel@gaz-renault.fr

Responsabilité légale :
RENAULT MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.